

Communiqué de presse de la Plate-forme Mineurs en exil, UNICEF Belgique, Vluchtelingenwerk Vlaanderen, CIRÉ, Caritas International et Jesuit Refugee Service Belgium

« Les premiers enfants sont détenus dans le centre fermé, malgré la mobilisation »

Bruxelles, 14-08-2018

Malgré la forte opposition de plus de 300 organisations, les premiers enfants ont été enfermés aujourd'hui dans le nouveau centre fermé pour familles à côté de l'aéroport de Bruxelles-National. La société civile belge, tout comme un grand nombre d'institutions internationales, estiment que la détention viole les droits des enfants et demandent une interdiction de la détention d'enfants.

Ce que craignaient les associations depuis un moment est arrivé : les premiers enfants ont été écroués dans le nouveau centre fermé, dont la construction s'est terminée il y a quelques semaines. Ces enfants pourront être maintenus avec leurs parents derrière les grillages pendant un mois, pendant que les autorités préparent leur retour dans leur pays d'origine.

Il y a un peu plus d'un an, la Plate-forme Mineurs en exil, UNICEF Belgique, Vluchtelingenwerk Vlaanderen, le CIRÉ, Caritas International et Jesuit Refugee Service Belgium ont lancé la campagne « ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. POINT. » pour dénoncer la construction de ce centre fermé qu'ils jugent inadmissible. Depuis, le soutien à cette campagne ne fait que croître. À ce jour, elle rassemble plus de 300 organisations, dont depuis peu également l'Ordre des barreaux francophones et germanophone. Ensemble, ces organisations demandent au gouvernement de ne pas détenir d'enfants pour des raisons migratoires.

L'appel des organisations n'a jusqu'à présent pas été entendu : aujourd'hui, les premiers enfants ont été amenés au centre fermé pour y être enfermés. « Cette situation nous inquiète énormément », explique Rob Kaelen de la Plateforme Mineurs en exil, « car il est évident que la détention constitue une violation des droits des enfants. La détention a un énorme impact sur leur développement et leur bien-être, même dans les conditions proposées par le gouvernement. »

Un grand nombre d'institutions internationales s'accordent sur ce point. Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations unies a déclaré que la détention des enfants pour des raisons migratoires viole leurs droits fondamentaux. L'UNHCR, le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe appellent également à mettre fin à la détention des enfants dans le contexte des politiques migratoires. Des appels que le gouvernement belge a décidé d'ignorer.

« La Belgique a dans le passé déjà été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour avoir détenu des enfants dans des conditions inappropriées », précise Rob Kaelen. « Suite à ces condamnations, notre pays a développé des alternatives à la détention, telles que les "maisons de retour", une évolution saluée par les ONG. Le gouvernement voit toutefois la détention comme la clef de voute d'une politique migratoire efficace. Il préfère augmenter quelque peu ses chiffres de retour, plutôt que d'être attentif au respect des droits des enfants. En enfermant à nouveau des enfants, notre pays fait un bond de 10 ans en arrière. »

La campagne internationale End Child Detention publiait encore ce dimanche le [Global NextGen Index](#), qui évalue à quel point 22 pays respectent les droits des enfants en migration en leur attribuant un score sur cent. Entre autres dû à la décision d'enfermer à nouveau des enfants, la Belgique est en échec, avec un score de 49/100.

Les 312 organisations qui soutiennent la campagne « ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. POINT. » réitèrent donc leur demande au gouvernement : « En tant que société, choisissons de ne pas enfermer d'enfants. Investissons dans les alternatives. Investissons dans l'accompagnement de ces familles. Ces enfants valent mieux que ça. Car on n'enferme pas un enfant. Point. »

ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. POINT. est une campagne de la Plate-forme Mineurs en exil et d'UNICEF Belgique, en partenariat avec Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Ciré, Caritas International et Jesuit Refugee Service Belgium. Plus d'informations, consultez le site www.onnenfermepasunenfant.be, notre [Twitter](#), ou notre [page Facebook](#).

Pour plus d'infos : Rob Kaelen (rk@sdj.be) & Laetitia Van der Vennet (lvdv@sdj.be)
02 210 94 91 & 0470 57 33 97 (NL/FR/ENG)
Plate-forme Mineurs en exil (www.mineursenexil.be)